



© Atelier J.P. POTIER

Éditorial	PROJET DE LOI DADVSI : UN DÉBAT SURRÉALISTE ? par Laurence Tellier-Loniewski	3
Doctrine	LA CHARTE NATIONALE COMMUNE AUX AVOCATS ET EXPERTS JUDICIAIRES SIGNÉE LE 18 NOVEMBRE 2005 par Pierre Saurel, avocat, et Philippe Charpentier, juriste, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	5
	LES PRINCIPALES CONDAMNATIONS RÉCENTES EN DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES par Bertrand Thoré, économiste, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	6
	FICHE INDEMNISATION DES PRÉJUDICES (C. Paris (25^{ème} ch.), 2 juillet 2004) par Bertrand Thoré, économiste, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	8
	LE DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL : L'ACTIVITÉ D'HÉBERGEUR DE DONNÉES DE SANTÉ (2^{ème} partie) par Jean-François Forgeron et Valérie Séguinot, avocats, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	10
	LE DÉCRET DU 20 OCTOBRE 2005 : L'ACTE DE NAISSANCE DU CORRESPONDANT À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL par Alain Bensoussan et Isabelle Pottier, avocats, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	13
	LES NOUVELLES POSSIBILITÉS OFFERTES AUX ENTREPRISES POUR LA TENUE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION PAR VISIOCONFÉRENCE par Pierre-Yves Fagot, avocat, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	17
Chronique de droit anglo-saxon	L'APRÈS «GROKSTER» : LES INCIDENCES DE LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME DES ETATS-UNIS par Ariane Delvoie, avocat, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	19
	GOOGLE PRINT : LE COPYRIGHT ET LE DROIT D'AUTEUR AUTORISENT-ILS LA CONSTITUTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE ? par Guillaume Jahan, avocat, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	21
Dossier spécial Internet	LES MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION ET L'EXCEPTION DE COPIE PRIVÉE : UN MARIAGE DE RAISON par Laurence Tellier-Loniewski et Matthieu Bourgeois, avocats, Alain Bensoussan-Avocats, Paris	24
	LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE AUX ACTES D'HUISSIERS (première partie : L'ÉTABLISSEMENT DE L'ACTE) par Alain Bobant, huissier de justice, DES de science politique et Nicolas Dessard, doctorant à l'Université d'Aix Marseille	28
Sommaires de jurisprudence	CONCURRENCE DÉLOYALE – MARQUES – INFORMATIQUE – PHARMACIE – PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE – VENTE	33